

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION Saison 2023 – 2024

РНОТО

TKE	D □ SONMUDO □	SELF-DEFENSE	MARTIAL FITNESS (16 ar	ıs +)	
	□ Nouveau]	☐ Renouvellement		
□ BABY (20	17 - 2019) 🗆 ENF	ANT (2012 - 2016)	☐ 12ans+/ADULTE (20	011 et avant)	
ADHERENT					
			Département		
			_		
			@		
Code Postal :	Ville :	:			
Pour l'inscription d'un e Représentant légal (:					
Email		@			
D () () () ()	2)				
=					
Liliali					
*Rayer la (ou les) mention(s) i	nutile(s) et compléter si nécessaire				
PERS	ONNES A PREVENIR EN	CAS D'URGENCE (Si diffe	érents des représentants légau	ıx)	
1:		Tél :			
2:		Tél :			
Si déjà affilié à la FFT	DA (sinon sera complété	par le bureau après adh	ésion) :		
			///		
GRADE :	Keup <i>CA</i>	ATEGORIE :			
	Δ	COMPLETER par le Bu	reau		
Règlement : NOM A		COMITETEN PAINE DA		er:OUI · NON ·	
N° Versement	Banque	N° Chèque	Nom sociétaire	Montant	
1 – Sept. 2023	•				
2 – Nov. 2024					
3 – Janv. 2024					
4 – Mars. 2024					
Passeport Sept. 23					
Licence 2023					
TOTAL					
Remarques:					

CERTIFICAT MEDICAL TVD / SMD / MARTIAL FITNESS / SELECTIONS
CERTIFICAT MEDICAL TKD / SMD / MARTIAL FITNESS / SELFDEFENSE
☐ A FAIRE SUR PASSEPORT POUR LES <u>ANCIENS ADHERENTS</u> TKD / SMD
\square a faire, soit sur le présent dossier, soit sur un ordonnancier pour les <u>nouveaux adhérents</u>
Je soussigné(e) Docteur certifie que M/Mme* ne présente à ce jour aucune contre-indication à la pratique et
aux compétitions de : □ Taekwondo □ Sonmudo □ Martial Fitness □ Self-défense
Fait à, le, le
*Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s)
AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS
Je soussigné(e), M/Mmeautorise l'enfant
à pratiquer le Taekwondo / Sonmudo / Self-défense / Martial Fitness* pour les entrainements, les compétitions et les passages de grade. Je dois m'assurer préalablement que le cours a bien lieu et me tenir informé(e) des activités du club.
L'association et les enseignants du CTT d'Escalquens ne sont pas responsables en cas d'absence de l'enfant pendant les heures de cours. En cas d'absence de l'enfant aux heures de cours où celui-ci devrait être habituellement, le club et les enseignants se dégagent de toutes responsabilités.
Je soussigné(e) M/Mme autorise / n'autorise pas* mon
enfant à être véhiculé(e) par une tierce personne pour se rendre aux
diverses manifestations (ex. compétitions) organisées par le CTT d'Escalquens pour la saison actuelle.
Fait à, le, le
Signature (des représentants légaux pour les mineurs) :
*Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s)
nayer ia (au ies) mentionis) matriets)
AUTORISATION DE DIFFUSION
Je soussigné(e), M/Mme autorise / n'autorise pas* le Centre
Traditionnel de Taekwondo d'Escalquens à diffuser les photographies et les vidéos prises lors des
manifestations, cours, compétitions etc. sur lesquelles mon enfant ou je* figure en vue de les mettre en ligne sur les supports de communication de la ville d'Escalquens (Kiosque, site Internet), du CTT (site
Internet, affiches) et dans la presse (Dépêche).
Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Art.34 de la loi « Informatique et libertés » du 06 janvier 1978). Pour exercer ce droit, adressez-vous au bureau du CTT par courrier ou par mail.
Fait à, le, le
Signature (des représentants légaux pour les mineurs) :
*Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s)

REGLEMENT INTERIEUR

- 1. Présenter toutes les pièces nécessaires au même moment (certificat médical, fiches de renseignements, cotisation, responsabilité civile et règlement intérieur signé) à son inscription ou à sa réinscription avant le 1er octobre de l'année d'inscription.
- 2. Pour les titulaires du passeport sportif, le certificat médical devra être obligatoirement y être apposé.
- 3. La cotisation est due pour l'année entière. Elle ne fera l'objet d'aucun remboursement de délai de rigueur dépassé.
- 4. Le professeur ou l'un de ses assistants est l'autorité dans l'enseignement du taekwondo et disciplines associées et de tout évènement particulier pouvant survenir pendant les cours.
- 5. Chacun est tenu de respecter les horaires d'entrainement qui sont affichés dans la salle d'entrainement.
- 6. La responsabilité du club n'est engagée que lorsque l'adhérent pénètre dans la salle d'entrainement, et uniquement en présence d'un représentant du club, ou participe à une manifestation du club, et celle-ci cesse dès sa sortie de la salle ou fin de démonstration.
 - La responsabilité du club ne pourra être engagée en cas d'accès en l'absence d'un représentant du club et de mauvaise utilisation du matériel d'entrainement avant le début de l'entrainement mais également après la fin de celui-ci.
- 7. Pour la sécurité des enfants, tout mineur devra répondre de son retard ou de son départ anticipé par le représentant légal.
- 8. A son arrivée, chaque personne devra se pointer d'elle-même sur la liste prévue au secrétariat.
- 9. Dans l'esprit des arts martiaux et le respect de chacun, le pratiquant devra toujours :
 Avoir son passeport sportif à jour et à chaque entrainement (à défaut le secrétariat peut se charger de garder les passeports)
 - Avoir une tenue propre et repassée, avoir les ongles courts et propres, ne pas porter de bijoux Eviter tout débordement de comportement et de vocabulaire.
- 10. Pas d'enseignement pendant les vacances scolaires et jours fériés.
- 11. Pour les mineurs, les représentants légaux devront les récupérer obligatoirement à l'heure de fin du cours, nous ne pourrons être tenus responsables après cette heure.
- 12. A chaque entrainement, chaque adhérent doit se munir d'une serviette, d'une bouteille d'eau et d'équipements adaptés.
- 13. Dans le cadre de la santé publique, les équipements prêtés par le club devront être nettoyés et rangés par le pratiquant.
- 14. Les infos et convocations AG se font uniquement par courrier électronique et par affichage. Merci de noter vos adresses mail le plus lisiblement possible et de nous signaler tout changement
- 15. Les frais de passage de grade ainsi que les frais de participation aux compétitions sont à la charge de l'adhérent et seront à régler au moment de l'inscription.
- 16. Aucun remboursement des cotisations ne sera effectué sauf en cas d'accident survenu pendant un entrainement ou une compétition et entrainant un arrêt définitif de la pratique pour la saison en cours (certificat médical obligatoire).
- 17. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (loi dite "Informatique et Libertés"), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression (art.34 de la loi) des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, vous pouvez vous adressez au secrétariat. Vos données à caractère personnel ne seront jamais vendues à des tiers en vertu de la loi Informatique et libertés.
- 18. Les signataires du présent bulletin d'inscription et l'adhérent reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de l'association, l'acceptent dans son intégralité et s'engagent à le respecter. Le règlement est disponible au secrétariat.

	Fait à, le, le
	Signature (des représentants légaux de l'adhérent mineur (*)) :
	Signature de l'adhérent mineur (*) :
*Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s)

DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION

(Seuls les dossiers complets seront acceptés)

	ANCIEN ADHERENT	 COURS (4 chèques max - Ordre CTT Escalquens) LICENCE (1 chèque = 36€ - Ordre CTT Escalquens), Certificat médical sur passeport + Autorisation parentale pour les mineurs 1 photo d'identité 	
TKD		 □ Si renouvellement passeport : 20€ + 1 photo identité + certificat médical sur fiche inscription ou Ordonnancier 	
	NOUVEL ADHERENT	 COURS (4 chèques max - Ordre CTT Escalquens) LICENCE (1 chèque = 36€ - Ordre CTT Escalquens), PASSEPORT (1 chèque = 20€ - Ordre CTT Escalquens) 2 photos identités identiques Certificat médical sur fiche inscription ou Ordonnancier 	
SMD	ANCIEN ADHERENT	 □ COURS (4 chèques max - Ordre CTT Escalquens) □ LICENCE (1chèque = 24€ - Ordre CTT Escalquens) □ Certificat médical sur passeport □ 1 photo identité 	
	NOUVEL ADHERENT	 □ COURS (4 chèques max - Ordre CTT Escalquens) □ LICENCE (1chèque = 24€ - Ordre CTT Escalquens) □ PASSEPORT (1 chèque = 18€ – Ordre CTT Escalquens) □ Certificat médical sur fiche inscription ou Ordonnancier □ 2 photos identité 	
Self-défense & Martial Fitness	POUR TOUS	 □ COURS (4 chèques max - Ordre CTT Escalquens) □ LICENCE (1 chèque = 36€ - Ordre CTT Escalquens), □ Certificat médical sur fiche inscription ou Ordonnancier □ 1 photo identité 	